

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE AUTOUR DE LATTARA :

QUELQUES ASPECTS MIS EN LUMIÈRE

PAR LES FOUILLES RÉCENTES

Isabelle Daveau, Valérie Bel

Résumé. *Cet article propose de faire le point sur l'occupation des sols autour de Lattara, depuis le premier âge du Fer jusqu'à la fin de la période romaine, intégrant les données récemment acquises. La multiplication des opérations d'archéologie préventive apporte en effet des informations nouvelles, notamment en ce qui concerne la structuration du paysage et son exploitation. Il apparaît ainsi que grandes lignes de l'organisation du territoire sont mises en place bien avant la conquête romaine. L'implantation des tombes du premier âge du Fer, en particulier, confirme la datation ancienne du réseau viaire.*

En 1988, la parution du premier volume de la série *Lattara* fut l'occasion d'un recensement des découvertes anciennes dans les environs immédiats de l'agglomération (Landes 1988). Dans le même ouvrage F. Favory signait une importante synthèse sur la structuration du paysage du Montpelliérais (Favory 1988). À partir de la compilation des données issues de l'examen des cartes et des clichés aériens et d'une relecture des sources écrites, il proposait une restitution des itinéraires routiers, du parcellaire et de l'évolution de l'occupation des sols depuis la période romaine. Après deux décennies, l'évolution de la recherche et le développement de l'archéologie préventive sont venus enrichir la connaissance du secteur.

Le propos est ici de présenter les données récemment acquises dans les environs de *Lattara*, pour la période comprise entre le premier âge du Fer et la fin de l'Antiquité. Le cadre géographique est un rectangle d'environ sept kilomètres de côtés, couvrant la plaine deltaïque et la moyenne vallée du Lez jusqu'au piémont des garrigues.

De fait, jusqu'aux années 60, les données proviennent pour l'essentiel des prospections ou de découvertes fortuites. La teneur et la localisation des vestiges demeurent souvent imprécises. Les décennies suivantes sont marquées par le dynamisme d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé. L'investissement de l'instituteur ne se limite en effet pas à la seule emprise de l'agglomération antique : les prospections alentour, le suivi des travaux de défoncement agricole, la surveillance des chantiers de construction sont à l'origine de nombreuses découvertes.

Les premiers sondages et fouilles de sauvetage sont lancés, mais les interventions restent encore ponctuelles, hormis sur les nécropoles¹. Il faut attendre le tournant des années 90 pour voir se multiplier les opérations extensives, favorisées par une meilleure prise en compte du patrimoine archéologique dans un contexte de fort développement urbain (fig. 1). Dans la zone étudiée, le total des emprises explorées en diagnostic systématique ou en fouille s'élève à 74 ha, dont 72 ha depuis 1988². Sur ce total, 13 ha ont été intégralement décapés et fouillés (dont 10,4 ha depuis 1988). Si ces valeurs paraissent faibles au regard de l'étendue du secteur d'étude (1,5 % de la superficie totale), elles représentent néanmoins de belles fenêtres d'observation. D'autant que la puissance du recouvrement sédimentaire rend les prospections de surface inopérantes sur une grande partie du secteur. À titre d'exemple les vestiges antiques de Port Ariane sont ensevelis sous plus de 3 m d'alluvions. Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas des faibles résultats du programme de prospection inventaire lancé par le SRA entre 1997 et 2001 (Raynaud et al. 1998, 1999 et 2000). Si la localisation de gisements anciennement repérés a pu être précisée, aucune nouvelle découverte n'a été recensée au sud de Montpellier.

L'importance des surfaces investies en sondages ou en fouille, leur juxtaposition, contribuent à saisir non seulement l'extension, l'organisation et l'évolution des « sites » (pôles d'occupation et d'activité), mais également d'appréhender les modalités de leur insertion dans l'espace environnant et les éléments de structuration de cet espace. La meilleure adéquation des métho-



1. Jardins de la Lironde (Jung 2002, Daveau 2003, Jallot 2005, Vidal 2006) - 2. Portes de la mer I, II, III (Sauvage 1997-1998, Hassler 1997, Vignaud 1999, Bergeret 2002) - 3. Transparence hydraulique Lez-Lironde (Daveau 2002) - 4. Parc de l'Aéroport (Henry 2003, Daveau 2004) - 5. La Cérénède (Jorda, Jung 2001, Loison 2002) - 6. Port Ariane (Jallot 1998, Daveau 1999, Jorda 2000) - 7. Le Port, Le Château (Garcia 1989, Paone 1996, Bergeret 2000, Mauras 2002) - 8. Saint-Sauveur (Py, Jannin) - 9. La Jeanotte (Gros 2002) - 10. Tabarly (Dumont 2002) - 11. Port Marianne (Gasco 1989, Jallot 1990, 1991, 1996, 1998) - 12. Richemont (Thomas Beeching 1985)

Fig. 1 : Localisation des interventions archéologiques dans le secteur de Lattes et Montpellier Est. (Données Carte Archéologique Nationale, fond orthophoto IGN).

des de détection favorise le repérage de vestiges profondément enfouis, trop isolés ou livrant peu d'artefacts : ainsi les zones de plantation ou les structures funéraires. Dans la plaine alluviale, les vestiges sont inclus dans la séquence de débordement du Lez. La multiplication des observations géomorphologiques permet

de retracer les grandes phases de fonctionnement du fleuve. La puissance des recouvrements illustre l'incessante mobilité du paysage dans la plaine deltaïque et laisse entrevoir les difficultés qu'ont eues à affronter les communautés successives. Les interventions récentes, assorties d'un cortège d'études paléoenviron-

nementales, viennent apporter de nouvelles données quant aux aménagements et à l'exploitation des zones basses.

1. Forme et répartition des habitats et des zones funéraires

1.1. Le début du premier âge du Fer

Avant la fondation de *Lattara*, la plaine littorale est occupée par un semis d'habitats dont le maillage est, semble-t-il, assez proche de celui du Bronze final III (fig. 2). Des indices d'occupation du VIIe et du début du VIe av. J.-C. ont été repérés au nord de la ville protohistorique, dans les sondages 26 et 12 du GAP (Py 1988, p.77 et 93). Deux autres habitats du début du premier âge du Fer sont recensés dans la vallée du Lez. À Montpellier, les observations réalisées en 1966 à l'occasion de l'extension du Lycée Technique portent sur une surface réduite. Un niveau d'occupation, un sol en terre battue et un fond de cabane ont été mis au jour dans deux petits sondages. Le mobilier associé est représentatif du faciès culturel « suspendien » et daté du milieu du VIIe s (Prades et al. 1966). À Port Ariane, les vestiges attribuables à la première moitié du VIIe s. sont répartis sur plus d'un hectare, en bordure d'un ancien cours d'eau (Daveau dir. 2007, p.391-407). La nature et la variété des rejets traduisent un contexte domestique. L'organisation de cet habitat reste floue. Excavations polylobées, vraisemblablement liées à l'extraction du limon, et fosses diverses, difficilement interprétables, en sont les éléments constitutifs. L'absence de plan de bâtiment est imputée à un mode de construction utilisant des matériaux périssables sur supports faiblement ancrés.

Les trois dépôts secondaires de crémation fouillés au lieu-dit Gallière dans le cadre de l'opération « Transparence hydraulique Lez-Lironde », constituent, dans les environs, les seuls témoignages contemporains des pratiques funéraires (Dedet, Lisfranc 2005). Plus généralement, si plusieurs centaines de tombes du VIIe s. av. J.-C. sont inventoriées dans l'arrière-pays, les découvertes dans la plaine littorale du Languedoc oriental sont limitées, pour l'heure, à trois sites (les deux autres se trouvant dans le Gard, à Vestric et à Nîmes).

1.2. Les premiers temps de Lattara

Les indices d'habitat sont encore plus rares au cours de la seconde partie du Ier âge du Fer. La configuration de l'occupation de la plaine deltaïque dans les décennies précédant la fondation de *Lattara* demeure totalement inconnue. À partir du dernier tiers du VIe s., l'agglomération nouvelle a pu capter une partie des populations. Cependant, le site de La Cougourlude,

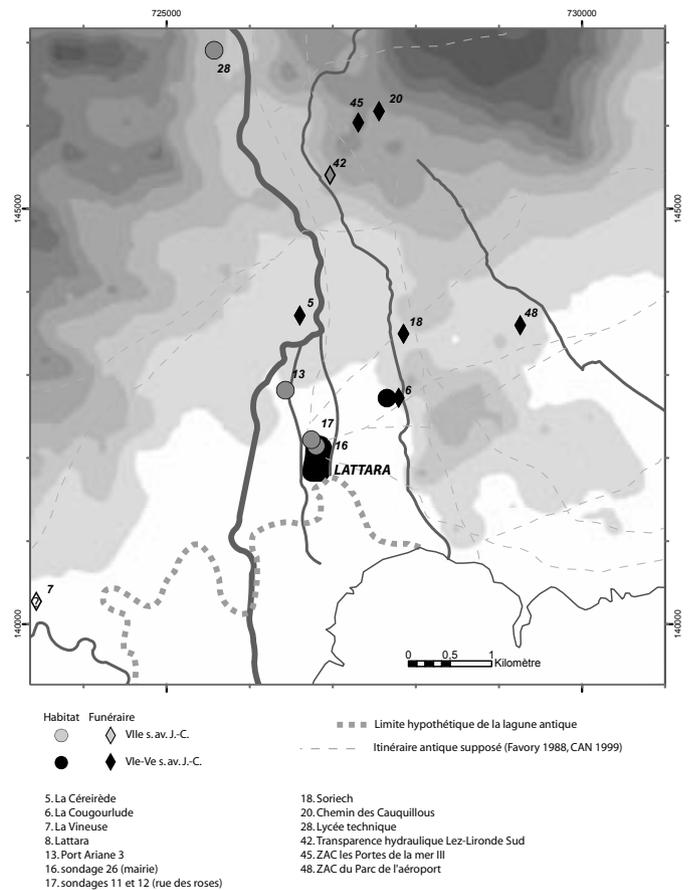


Fig. 2 : Carte des indices du premier âge du Fer.

contemporain de l'émergence de l'agglomération, montre que l'habitat urbain n'est pas exclusif. L'occupation aux VIe-Ve s. de ce secteur distant d'un kilomètre de *Lattara* était connue par des prospections depuis les années 60 (Py 1988, p. 109 ; Vial 2003, p. 228-229). En 1976, la surveillance d'une tranchée lors de la construction d'un lotissement a confirmé la présence de niveaux protohistoriques. Des trous de poteau, foyers et lambeaux de sol mis au jour dans un sondage ouvert par Y. Gasco en 1979 près de la Lironde, témoignent d'une architecture de terre et bois à la charnière des VIe-Ve s. D'autres établissements périphériques ont sans doute coexisté. La dispersion des zones funéraires soulève également la question des habitats les ayant générées. Les défunts des enclos des Cauquillous, à plus de 4 Km au nord de Lattara étaient-ils des habitants de la cité ou venaient-ils d'un site plus proche qui reste à découvrir ?

1.2.1. Tombes isolées et regroupement d'enclos

Si l'on ne connaît pas de nécropole périurbaine protohistorique à Lattes, quatre, sans doute cinq zones funéraires sont recensées pour la fin du VIe s. et la première moitié du siècle suivant

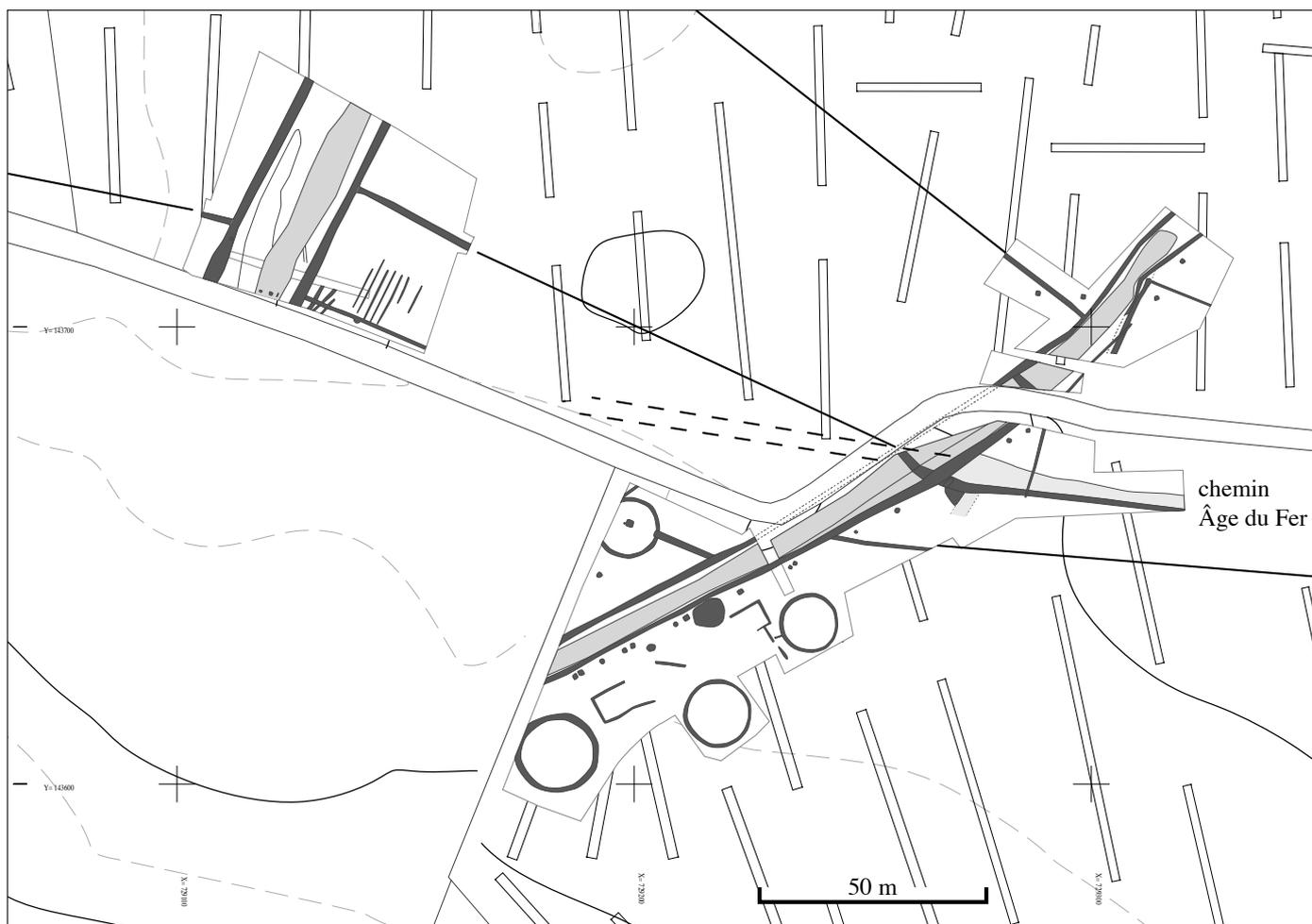


Fig. 3 : Plan des vestiges du site du Parc de l'Aéroport, à Pérois.

dans les environs. En gradient de distance croissant par rapport à l'agglomération, citons en premier lieu La Cougourlude, où une sépulture a été découverte à l'occasion du creusement d'un fossé, en 1978 (Landes 2003, p. 139). Le dépôt secondaire de crémation est déposé dans une urne en céramique non-tournée, accompagné d'une fibule annulaire en fer de type hispanique datée de la fin du VI^e ou du début du V^e s. Cette découverte doit-elle être mise en relation avec l'habitat découvert en 1979 à 200 m vers l'est ? Ou participe-t-elle à un ensemble plus étendu lié à l'agglomération ? Le caractère ponctuel de l'intervention ne permet pas de statuer. Plus au nord, à moins de 2 Km de Latara, les bassins en bronze à rebord perlé, d'origine étrusque, découverts à la fin du XIX^e s. sur le domaine de Soriech (Landes 2003, p. 138 ; Vial 2003, p. 227-228) pourraient également provenir d'une tombe. En rive droite du Lez, sur le site de la Cérei-rède, une sépulture de la fin du VI^e s. rassemblait elle aussi du mobilier étrusque (Chardenon, Bel 2003 ; Bel, Conche 2003, p. 224-226). Le dépôt secondaire de crémation était en effet placé

dans un fond d'amphore étrusque avec un disque à marli perlé en bronze, un fragment de strigile en bronze et un poignard en fer. Dans ce cas, le caractère isolé de la découverte est plus assuré puisque la sépulture a été mise en évidence dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive portant sur une emprise de près de deux hectares³. Le décapage n'a révélé aucun autre vestige funéraire, ni aucune trace d'occupation contemporaine. En revanche la tombe était localisée à proximité d'un chemin creux d'axe nord-ouest/sud-est, dont la construction est datée au plus tard de la fin du I^{er} s. av. J.-C., et d'une série de tombes s'échelonnant entre le II^e s. av. J.-C. et les III^e-IV^e s. ap. J.-C. Si elle n'est pas le fruit du hasard, cette concentration de découvertes funéraires sur une très longue période pourrait s'expliquer par la présence d'un tracé de voie beaucoup plus ancien que le chemin qui nous est parvenu et peut-être aussi par la proximité d'un possible passage à gué du Lez.

Enfin, deux ensembles d'enclos funéraires ont été mis au jour récemment. À Pérois, sur le site de la ZAC du Parc de l'Aéroport

(fig. 3), quatre enclos circulaires ont été fouillés en 2004 (Daveau et al. 2007). Ils sont circonscrits par un fossé simple, ininterrompu. Leur diamètre externe est compris entre 13 m et 17,80 m. Les quatre enclos de Pérols, diversement conservés, ont livré un mobilier homogène attribuable au début du Ve s. av. J.-C. L'un d'entre eux, situé en zone basse, a été fossilisé par les apports sédimentaires, ce qui a permis la conservation de la sépulture. L'espace interne est exhaussé d'une vingtaine de centimètres par rapport au niveau de circulation environnant. Le volume de ce mini tertre correspond au sédiment mobilisé lors du creusement du fossé. La cruche en pâte claire dans laquelle sont déposés les ossements brûlés est installée dans un *loculus* creusé en surface du monticule, légèrement décentré par rapport à l'enclos. Un morceau de panse d'amphore massaliète sert de couvercle au vase ossuaire. Un bassin en tôle de bronze, à rebord perlé, incomplet et passé au feu, a été ployé autour de la cruche. À proximité du *loculus*, une fosse quadrangulaire, au remplissage charbonneux, a également livré des fragments d'os et de tôle de bronze brûlés. Sa taille restreinte (1,50 x 0,80 m) et l'absence de rubéfaction conduit à écarter l'hypothèse du bûcher. Elle a pu néanmoins recevoir des restes provenant de celui-ci lors d'une étape du rituel funéraire. Il semble en tout cas que cette structure ait participé au marquage du monument : un important fossé, daté du changement d'ère, se dirige droit sur elle et s'interrompt brutalement après avoir croisé le fossé circulaire. Lorsqu'il est recoupé, celui-ci est totalement colmaté et scellé par un horizon hydromorphe. Il est alors selon toute vraisemblance indiscernable en surface, tout comme le trop léger relief du tertre. En revanche, une superstructure surmontant la fosse charbonneuse (stèle, arbre...) pouvait encore être visible. C'est la présence de cet aménagement qui aurait dirigé l'orientation du fossé et motivé son interruption. Le comportement de ce fossé démontre que le monument funéraire est encore perceptible dans le paysage, sous quelque forme que ce soit, cinq siècles après son édification.

Trois kilomètres plus au nord, un autre enclos circulaire a été fouillé en 1997 sur la ZAC des Portes de la Mer I, en bordure du chemin des Cauquillous (Sauvage dir. 1998 ; Dedet, Sauvage 1998). Le fossé périphérique délimite un cercle de 26 m de diamètre, au centre duquel se trouvait une fosse trapézoïdale (3,20 x 2,60 m), très arasée. Deux esquilles d'os brûlés ont été retrouvées dans le remplissage de la fosse, avec des fragments de tôle de bronze, une pointe de couteau en fer et quelques tessons. Un deuxième enclos très arasé, de forme rectangulaire, de 9,50 x 7 m, juxte le cercle, à quelques mètres au nord. Le mobilier céramique autorise une datation des trois structures durant le dernier quart du VIe s. av. J.-C. Cinq cents ans plus tard, les aménagements romains – chemin, parcellaire, sépultures – tiennent manifestement compte du grand enclos circulaire, témoignant là encore de la pérennité du monument. Un autre enclos fossoyé,

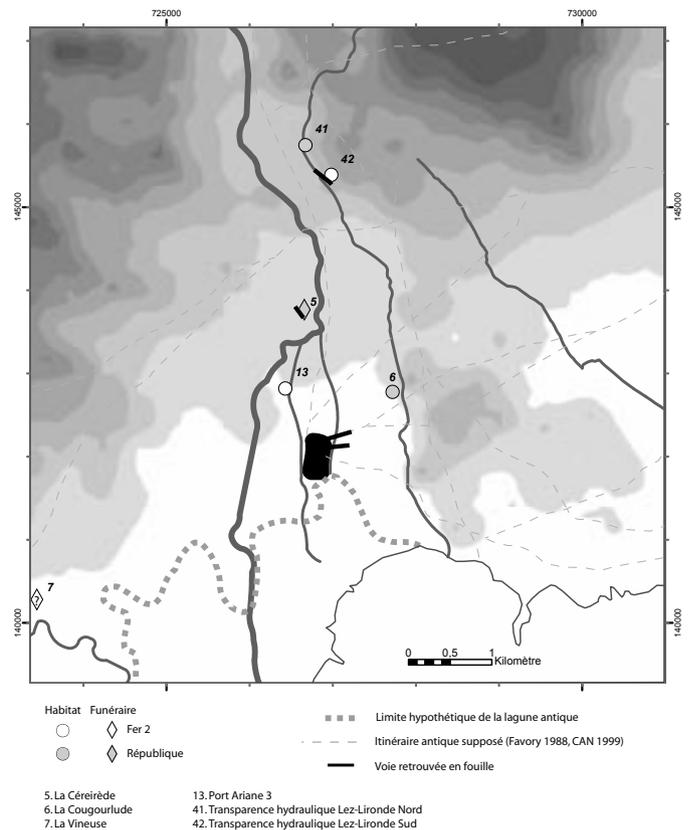


Fig. 4 : Carte des indices du deuxième âge du Fer et de la période républicaine.

de 15 m de diamètre, a été aperçu lors de sondages à 300 m au sud-ouest (Vignaud et al. 1999). Bien que les observations soient restées superficielles, il est tentant d'interpréter cette structure, qui a livré quelques tessons de céramique modelée et d'amphore massaliète, comme un nouvel enclos funéraire.

Ce type de monument était encore inédit en Gaule méditerranéenne au moment de la fouille des Cauquillous. Les découvertes se sont depuis multipliées dans le Montpelliérais et dans la Plaine du Vistre, près de Nîmes, soit dans les secteurs ayant connu cette dernière décennie le plus fort développement de l'archéologie préventive en milieu rural. Dans les deux zones, l'implantation des enclos, et plus généralement des sépultures, semble liée à un axe de circulation, souvent pérennisé à la période romaine. Le maillage des zones funéraires pourrait ici se calquer sur celui des axes forts de l'organisation du territoire plutôt qu'être dépendant du semis d'habitat.

1.3. Le deuxième âge du Fer et la période républicaine

Deux sites seulement ont livré des vestiges d'habitat datés des IVe-IIIe s. (fig. 4). L'opération « Transparence hydraulique Lez-Lironde » à Montpellier, a révélé quelques fosses calées entre 350

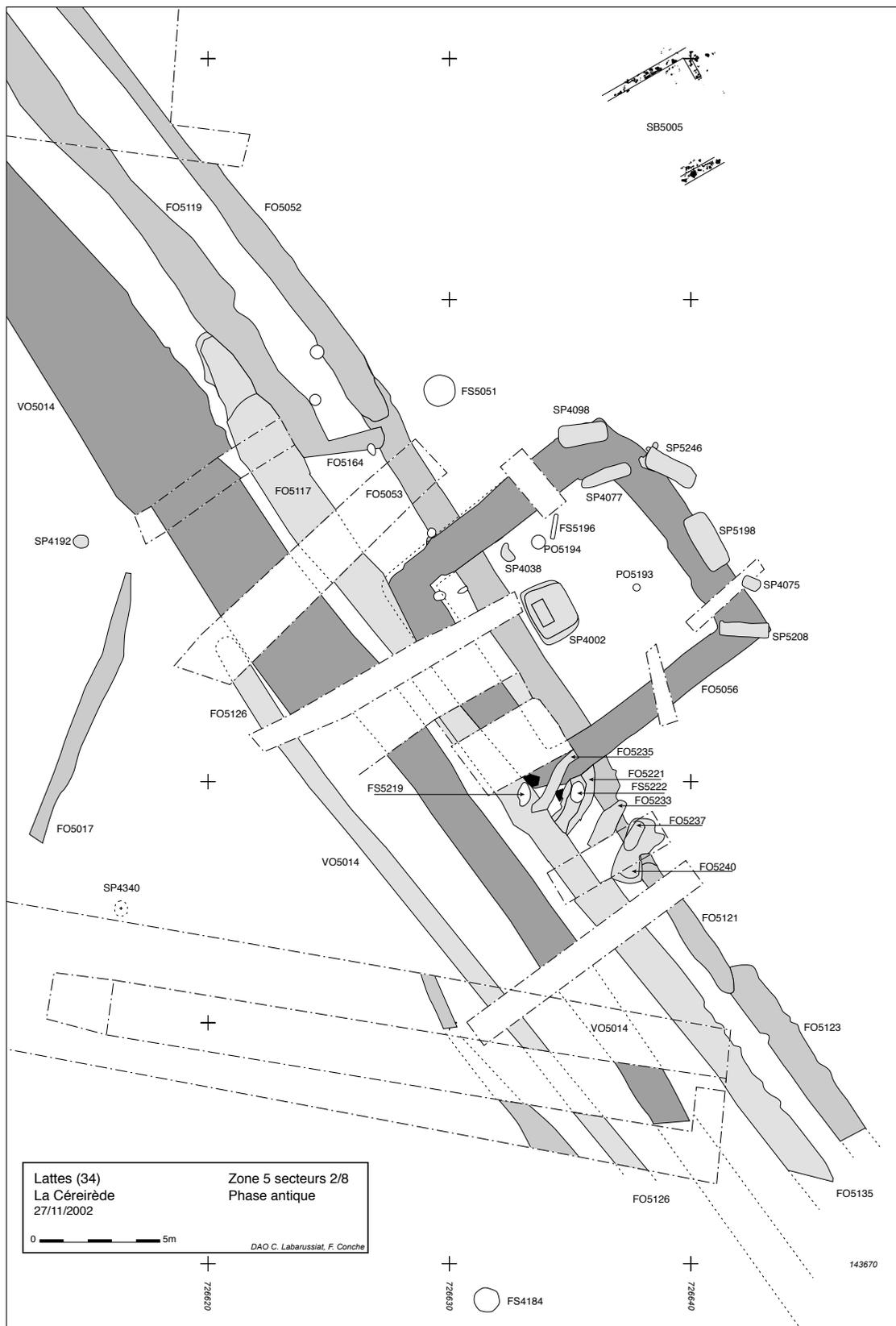
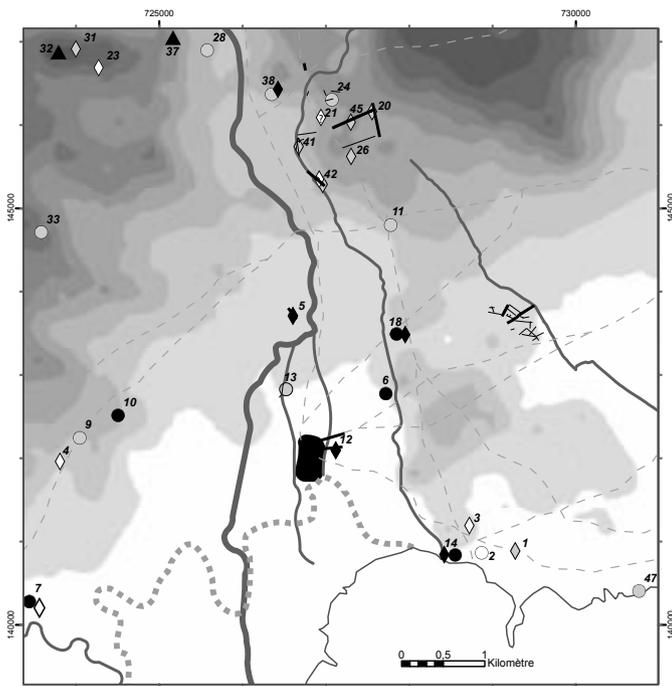


Fig. 5 : Plan de l'enclos et du chemin de la Céreirède.



- | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| 1. Estelle | 13. Port Ariane 3 | 32. Peyrou |
| 2. Estelle - Rignac | 16. sondage 26 (mairie) | 33. Richemont |
| 3. Fangouise | 17. sondages 11 et 12 (rue des roses) | 37. Saint-Denis |
| 4. La Castelle | 18. Soriech | 38. Saint-Michel |
| 5. La Céreiède | 20. Chemin des Cauquillous | 41. Transparence hydraulique |
| 6. La Cougourlude | 21. Croix de Pomesargues | Lez-Lironde Nord |
| 7. La Vineuse | 23. Hôtel de Montcalm | 42. Transparence hydraulique |
| 9. Le Pahon, Fromigüe | 24. Jardins de la Lironde 2 | Lez-Lironde Sud |
| 10. Mas de Mariotte, des Plans, Cocon | 26. La Cavalade | 44. ZAC les Portes de la mer II |
| 11. Mas Rouge | 28. Lycée technique | 45. ZAC les Portes de la mer III |
| 12. Lotissement Filles | 30. Mas de Bouigade | 47. Mas Rouge (Perols) |
| 14. Rignac | 31. Palais de justice | 48. ZAC du Parc de l'aéroport |

Fig. 6 : Carte des indices de la période romaine.

et 250 av. J.-C. (Daveau 2003a) et Port Ariane à Lattes, où un fossé et des fosses sont datés de la seconde moitié du IV^e s. (Daveau, Jung 2007). Dans les deux cas, la présence, dans le comblement des structures en creux, de couches provenant de vidange de foyers, de déchets alimentaires, l'association de vaisselle, d'amphores et de fragments de torchis traduisent un contexte domestique. Aucun bâtiment n'a été mis au jour, les aménagements sont peu nombreux et atypiques, très arasés à Montpellier, proche de la limite d'emprise sur les deux sites. La forme et la fonction de ces habitats demeurent imprécises. À Port Ariane, les données de l'archéobotanique conjuguées aux observations archéologiques traduisent une occupation de courte durée, peut-être intermittente, sans doute liée aux travaux d'entretien de la parcelle.

Le mobilier du II^e s. est partout répandu dans les campagnes lattoises, comme plus généralement en Languedoc oriental. Contemporain de la phase de plus grande extension de l'agglomération, il traduit une intensification des pratiques agraires, assortie d'un effort de bonification des terres (amendement, multiplication des fossés de drainage ou d'irrigation). Par endroits (Trans-

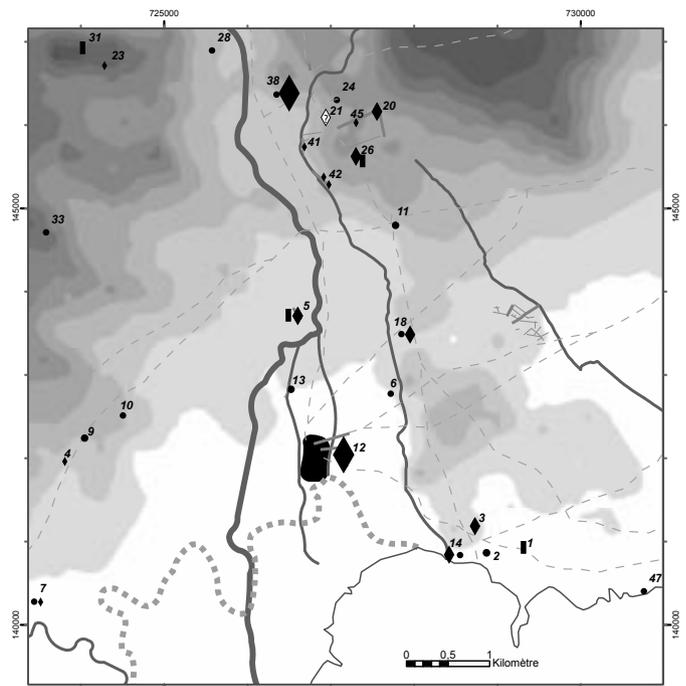


Fig. 7 : Carte des gisements funéraires de la période romaine.

parence hydraulique Lez-Lironde, à Montpellier, La Cougourlude en périphérie de Lattara), la concentration et la faible fragmentation du mobilier, la présence de couches de dépotoir dans les fossés indiquent la proximité de zones d'occupation. La teneur de ces habitats ruraux nous échappe encore. Le même constat peut être fait pour la période républicaine, dont on méconnaît les installations (un bâtiment en terre sur solin de pierre sur Transparence hydraulique Lez-Lironde, quelques bases de support à Port Ariane), alors que les aménagements de l'espace, fossés et chemins, sont nombreux.

Nos informations ne sont pas plus abondantes en ce qui concerne le domaine funéraire, elles se limitent aux découvertes récentes sur le site de la Céreiède, en rive droite du Lez, à Lattes (Bel, Conche 2003). Parmi les douze tombes réparties le long d'un chemin et s'échelonnant entre le premier âge du Fer et l'Antiquité tardive, quatre appartiennent à la période républicaine (fig. 5). La plus ancienne remonte à la première moitié du II^e s. av. J.-C. Il s'agit d'un dépôt secondaire de crémation contenu dans un vase ossuaire non tourné associé à deux vases en céramique. Il a été mis au jour près d'un chemin creux antique, à quelques mètres au sud de la tombe du VI^e s. av. J.-C. précédemment mentionnée. Dans le même secteur, une deuxième structure datée du II^e s. av. J.-C. illustre la discrétion de certains vestiges funéraires de la fin de l'âge du Fer dont une partie doit nous échapper. Le

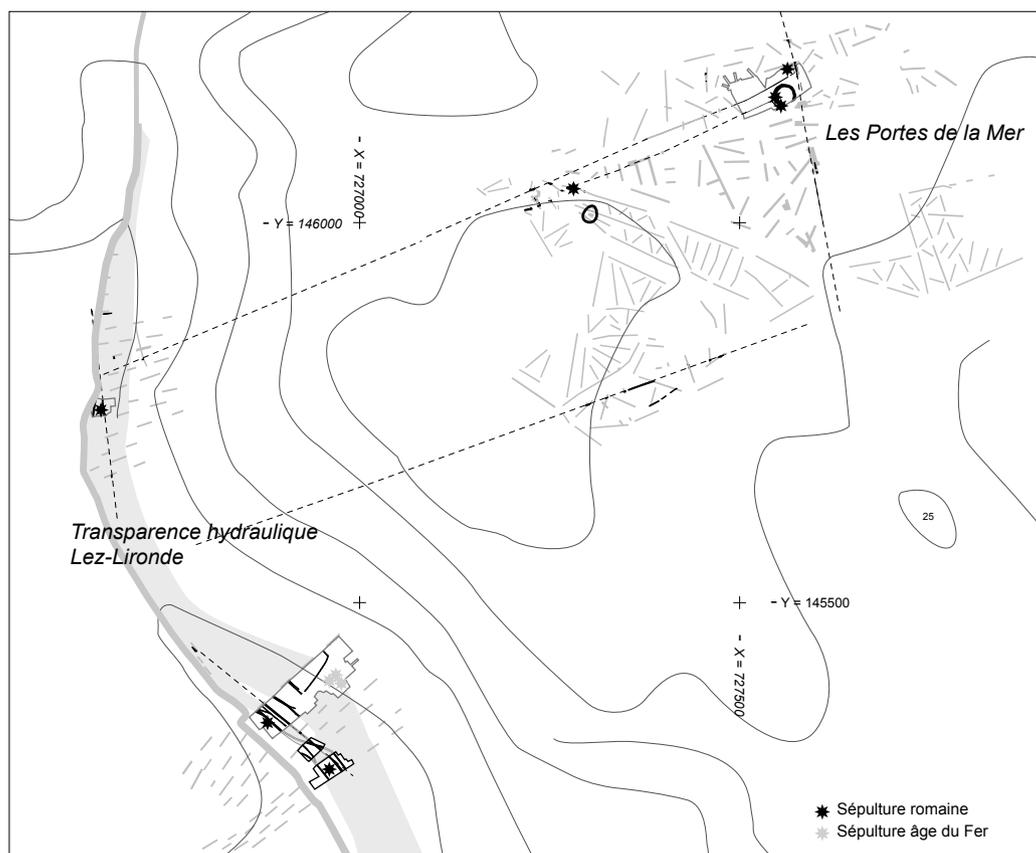


Fig. 8 : Secteur des Portes de la Mer et Transparence hydraulique Lez-Lironde, à Montpellier. Position des fossés et des vestiges funéraires.

dépôt de crémation était en effet constitué de rares fragments d'os brûlés de petite taille, simplement protégés par un petit pot non tourné placé à l'envers. À la charnière du II^e et du I^{er} s. av. J.-C., c'est au contraire un véritable monument funéraire qui est implanté sur la rive opposée de la voie. Celui-ci est constitué d'un enclos quadrangulaire de 8,50 m de côté, délimité par un fossé de 1,80 m de large et au moins 1,30 m de profondeur, occupé en son centre par une tombe quadrangulaire de 2,35 m de long, 1,05 m de large et 0,60 m de profondeur. C'est à ce jour l'unique exemple attesté d'enclos fossoyé de cette période dans le Midi de la Gaule. Installé en bordure du chemin creux et selon la même orientation que celui-ci, il recoupe un des fossés bordiers ce qui confirme la préexistence de la voie. Ce schéma trouve de nombreux parallèles dans la documentation disponible pour les II^e et I^{er} s. av. J.-C., en particulier dans la plaine du Vistre à Nîmes (Bel *et al.* à paraître). La tombe comporte un coffre monolithique en calcaire tendre couvert d'une dalle sciée, abritant des restes fauniques, des vases en céramique et un dépôt secondaire de crémation constitué de quelques fragments osseux brûlés. À l'extérieur de la cuve en pierre, la tombe renferme un dépôt de vases dont une amphore italique entière et, contre le coffre, un

lot important d'objets métalliques passés sur le bûcher : situles, chaudrons, bassins, armures, umbos, épées, lances, bracelets... Il s'agit du plus riche dépôt de mobilier métallique en contexte funéraire du Midi méditerranéen. Un deuxième dépôt de crémation est installé dans une petite fosse à l'intérieur de l'enclos, entre le deuxième et le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. Là encore, le mobilier en fer (un umbo, une épée repliée, un fer de lance, une paire de strigiles, une fibule) accompagne le vase ossuaire et cinq récipients en céramique.

1.4. La période romaine : un semis d'établissements ruraux

L'habitat dispersé de la période romaine est bien attesté par les découvertes fortuites ou les prospections (fig. 6). 15 sites sont recensés dans la zone d'étude, certains très proches de l'agglomération (La Cougourlude et Port Ariane se trouvent à moins d'un kilomètre). Bien peu ont fait l'objet de fouilles, si bien que leur chronologie fine, leur organisation, parfois même leur localisation restent souvent imprécises. Faute d'investigations plus approfondies, il est impossible de percevoir la hiérarchie entre

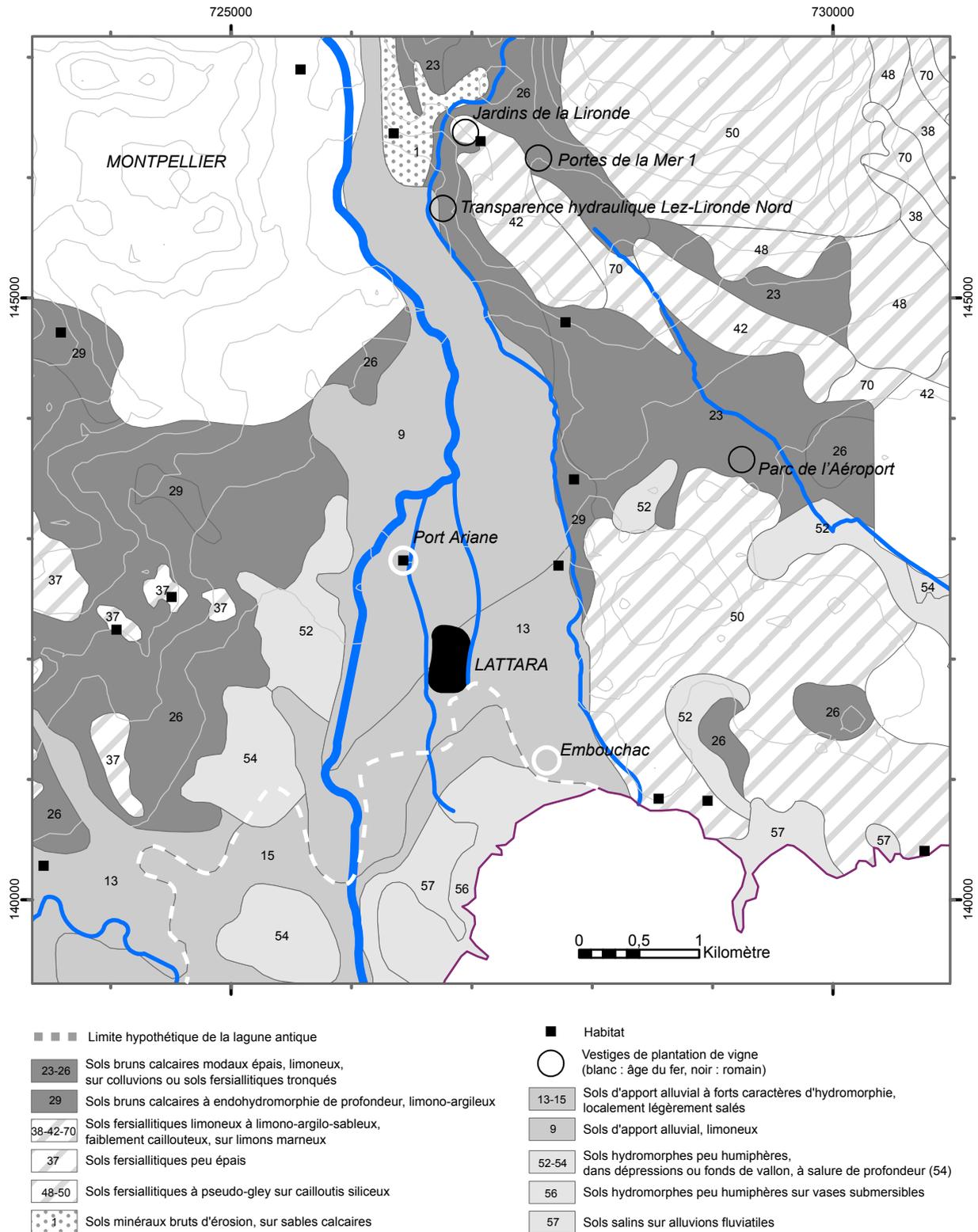


Fig. 9 : Carte pédologique (d'après Arnal 1984) et localisation des indices de plantation de vigne.

| Classe Arnal | | Surface (ha) |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 29 | Sols bruns calcaires à endohydromorphie de profondeur | 115,33 |
| 23-26 | Sols bruns calcaires modaux épais | 1 307,44 |
| 13-15 | Sols d'apport alluvial à forts caractères d'hydromorphie, localement légèrement salés | 493,11 |
| 9 | Sols d'apport alluvial, limoneux | 573,29 |
| 48-50 | Sols fersiallitiques à pseudo-gley sur cailloutis siliceux | 1 109,92 |
| 38-42-70 | Sols fersiallitiques limoneux à l'mono-argilo-sableux, faiblement caillouteux, sur limons marneux | 306,96 |
| 37 | Sols fersiallitiques peu épais | 139,97 |
| 52-54 | Sols hydromorphes peu humiphères | 273,99 |
| 56 | Sols hydromorphes peu humiphères sur vases submersibles | 1,33 |
| 1 | Sols minéraux bruts d'érosion, sur sables calcaires | 47,49 |
| 57 | Sols salins sur alluvions fluviales | 42,43 |

Fig. 10 : Superficie des unités de sol (hors emprise de la lagune antique)

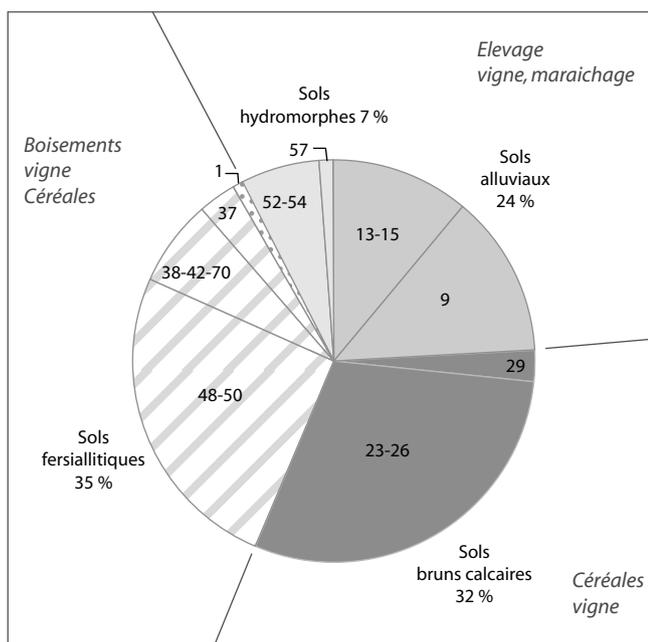


Fig. 11 : Proportion, en surface, des grandes classes de sols et principales dévolutions agricoles.

les établissements, voire de préciser leur vocation.

La présence de statuaire, d'éléments architectoniques monumentaux peut signaler un édifice public ou culturel, ou encore un riche mausolée. La question se pose à Soriech, où les soubassements d'une construction à abside, en blocs de grand appareil, ont été exhumés en 1822, associés à des colonnes, des fragments de corniche sculptée, d'inscriptions et de statuaire (Vial 2003, p. 228).

En l'absence de plan, la découverte, en prospection, d'éléments de décor ou de chauffage ne suffit pas à identifier un centre domanial. D'autres critères, aux premiers rangs desquels la

superficie et la stabilité d'occupation, sont ici insuffisamment renseignés⁴. *Villae*, établissements ruraux plus modestes, annexes agraires... nécessitent, pour être interprétés comme tels, un complément d'information. Parmi les postulants au statut de *villa*, citons La Cougourlude, où l'association d'un moulin hydraulique, de thermes privés, de vestiges d'habitat signale un établissement vaste et luxueux. L'incertitude subsiste sur les vestiges de Soriech, qui pourraient également appartenir à un riche domaine : le bassin, les canalisations et éléments de colonne mis au jour sur la propriété à la fin du XIXe, se rapporteraient à la parure de la *villa* dotée d'installations hydrauliques. En bordure de l'étang du Méjean, près du Mas Rouge, la découverte de pilotis d'hypocauste, de fragments de marbre et de mobilier antique diversifié, dont des plombs de filet, signale là encore un riche habitat, dont une partie des activités serait tournée vers la pêche (Vial 2003, p. 322).

D'après les données chronologiques disponibles, la mise en place de ce réseau d'établissements intervient durant le Haut Empire, soit à une date assez tardive en comparaison des données régionales. L'enquête sur l'habitat rural en Gaule Narbonnaise, menée dans le cadre du programme *Archæomedes*, montre que près d'un tiers des créations remonte au Ier s. av. J.-C. Dans le Lunellois voisin, 20 % des sites sont créés avant le changement d'ère (Van der Leeuw et al. 2003, p.213-216). Ici seuls La Cougourlude et Le Mas Rouge (Pérols) ont livré du mobilier du Ier s. av. J.-C.

Évolution de ce tissu reste également incertaine. Le déclin de *Lattara*, au IIe s. ap. J.-C., n'entraîne pas la chute des établissements périphériques qui continuent de se partager l'exploitation de son terroir. Port Ariane connaît même à la fin du IIe s. une phase d'agrandissement et d'embellissement (Conche 2007). Doit-on voir un lien de causalité entre la rétractation de l'agglomération et le développement de cet établissement ? Où cet établissement doit-il sa prospérité tardive à l'essor d'une pro-



Fig. 12 : Le vignoble de Port Ariane (cliché : C. Jung).

duction spécialisée, en l'occurrence l'élevage (cf. *infra*) ? Unique site fouillé parmi les établissements ruraux, il est le seul dont on puisse cerner l'évolution et il faudra attendre des compléments d'investigation pour préciser la chronologie des autres habitats. Pour l'heure, quatre sites occupés durant le Haut-Empire ont livré du mobilier de l'Antiquité Tardive. Pourtant, les découvertes funéraires se rapportant à cette phase sont nombreuses, tandis que la localisation des mas médiévaux et modernes, sur ou à proximité immédiate des gisements romains, traduit une fixation de l'habitat dispersé et un maintien de la trame d'occupation.

Sur les 25 gisements à caractère funéraire recensés sur la zone depuis l'âge du Fer, 20 concernent la période romaine (fig. 7). Quatorze d'entre eux se rapportent au Haut Empire, 10 ont livré des tombes de l'Antiquité Tardive. Comme pour les habitats, les informations sont souvent fragmentaires, en particulier lorsqu'il s'agit de découvertes anciennes ou de données de prospections. L'inégale qualité des observations rend difficile une synthèse des pratiques funéraires. Parfois, c'est la présence, en position secondaire, d'un élément lapidaire qui signale la proximité d'une sépulture. C'est le cas au Mas de l'Estelle, où plusieurs stèles sont réutilisées dans la maçonnerie, ou encore sur le site du Palais de Justice à Montpellier, qui a livré un cippe.

L'importance des zones funéraires est très variable. Deux nécropoles sont recensées. Celle de Lattara, se développe le long d'une voie, à l'est de l'agglomération. 170 sépultures à incinération et 5 inhumations ont été fouillées entre 1968 et 1971 avant la construction du lotissement Filies (Py, Garcia 1993, p. 20 ; Vial 2003, p. 212-213). Plus au nord, 75 inhumations tardo-antiques ont été fouillées par Henri Prades à Saint-Michel (Majurel, Ménager, Prades 1970-1973). Plusieurs incinérations bouleversées laissent supposer une utilisation antérieure. L'habitat ayant généré ce cimetière reste à découvrir. La présence de mobilier du Haut Empire et de matériaux de construction a été signalée dans une

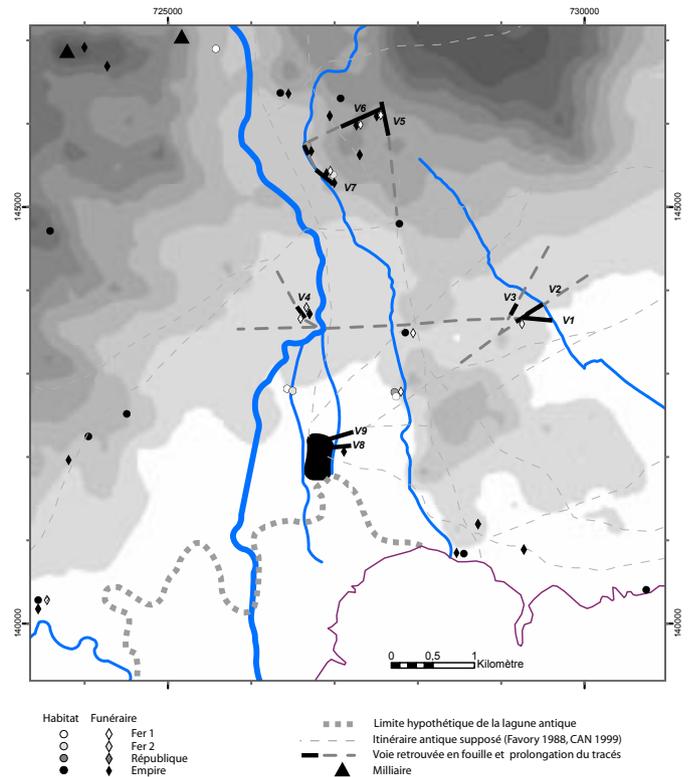


Fig. 13 : Carte des voies anciennes retrouvées en fouille, localisation des habitats et gisements funéraires.

tranchée ouverte en 1967 sur le versant méridional de la colline et témoigne d'une occupation du 1er s. ap. J.-C. Le lien entre ce site et la nécropole tardive n'est pas avéré. L'incertitude persiste également quant à l'importance et à l'antiquité de la datation de la nécropole mentionnée par J. Berthel au carrefour de la Croix de Pomessargues.

En dehors de ces exemples, les découvertes funéraires prennent plus souvent la forme de tombes isolées ou de petits regroupements. Les pratiques funéraires sont variées, y compris à l'intérieur d'ensembles contemporains. Au Chemin des Cauquillous (Z.A.C. des Portes de la Mer I), quatre inhumations, un dépôt secondaire de crémation et dix fosses de combustion à caractère rituel s'organisent de part et d'autre de l'enclos funéraire du 1er âge du Fer, entre chemin et fossés. Une sixième tombe (dépôt secondaire de crémation) occupe l'angle d'une parcelle, à 20 m au nord. Hormis trois inhumations n'ayant pas livré de mobilier, l'ensemble de ces structures est daté du 1er s. ap. J.-C. (Sauvage et al. 1998). Sept des douze sépultures fouillées à la Céreirède remontent à la période romaine, plus précisément aux IIe-IVe s. ap. J.-C. (Bel, Conche 2003). La fréquentation funéraire de ce secteur au début du Haut-Empire est attestée de manière indirecte par la découverte d'un cippe daté de la deuxième moitié du I^{er} s. av. n. è. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C. en remploi dans la chaussée du

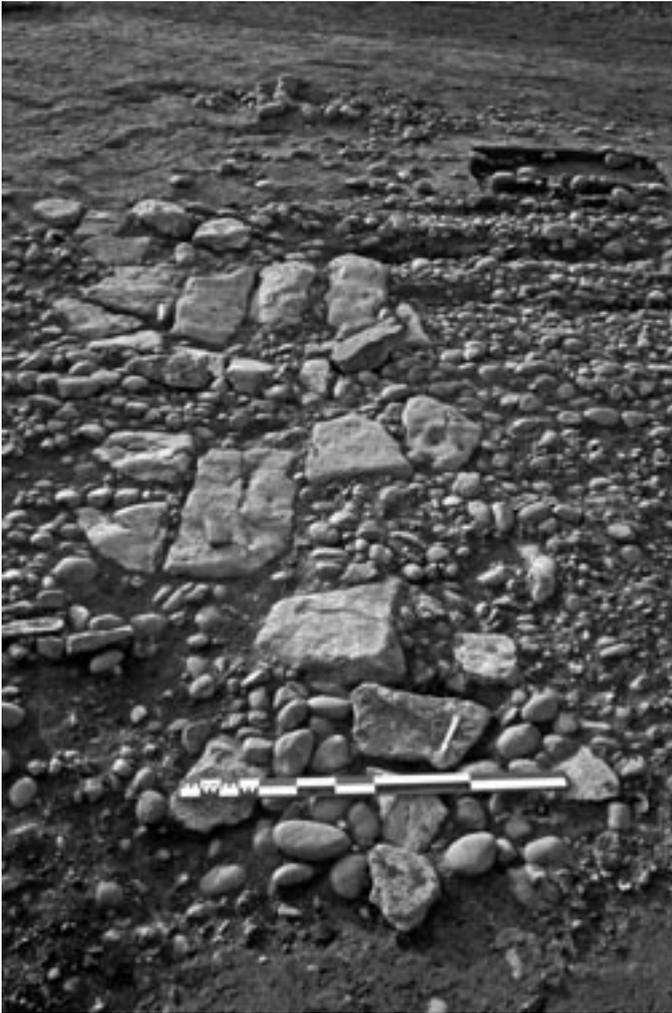


Fig. 14 : Détail de l'empierrement d'une des voies (V2) du Parc de l'Aéroport, à Pérols, renforcé à l'emplacement d'un fossé de l'âge du Fer.

chemin creux. Durant la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., deux bûchers sont installés dans le comblement du fossé de l'enclos funéraire d'époque républicaine, dont les limites étaient manifestement encore perceptibles. Un dépôt secondaire de crémation et trois inhumations occupent la même position. Seules deux inhumations ont pu être datées par le mobilier associé qui permet de situer leur enfouissement respectivement lors de la première moitié du III^e s. et de la charnière des III^e-IV^e s. ap. J.-C. Enfin, dans la seconde moitié du III^e s., un sujet immature a été inhumé à une trentaine de mètres au sud, dans l'un des fossés bordiers de la voie. Ces découvertes témoignent de l'utilisation de ce lieu sur la longue durée et pour l'inhumation d'un petit nombre d'individus. Ce mode d'occupation caractérise à Nîmes plusieurs espaces funéraires ruraux datés de l'époque républicaine et du Haut-Empire (Bel 2004 ; Bel *et al.* 2005).

Le lien organique entre les tombes et les axes de communi-

cation ou les limites parcellaires, mis en évidence sur les sites des Cauquillous et de la Céreirède, est également manifeste en ce qui concerne les sépultures isolées. L'un des chemins antiques repéré aux Cauquillous et matérialisé par ses fossés bordiers a été suivi sur plusieurs centaines de mètres en direction du sud-ouest, lors de nouvelles interventions de sondages (Bergeret 2002 ; Vignaud *et al.* 1999). À 300 m de la zone funéraire des Cauquillous, un dépôt secondaire de crémation, daté du changement d'ère, est installé en bordure méridionale du chemin (fig. 8). Les trois sépultures fouillées lors de l'intervention « Transparence hydraulique Lez-Lironde » se trouvent le long d'un axe pérenne matérialisé par une succession de fossés depuis le II^e s. av. J.-C. jusqu'à l'époque contemporaine. Ces creusements illustrent les différentes étapes de la canalisation de la Lironde, doublée à la période antique d'un chemin dont les niveaux de circulation sont conservés de place en place. La sépulture la plus septentrionale, un dépôt secondaire de crémation daté du début de notre ère, se trouve dans l'exact prolongement du chemin romain des Cauquillous. Sa localisation pourrait ainsi coïncider avec le carrefour de ces deux axes. Les deux autres tombes se trouvent à plus de 500 m vers le sud. Il s'agit d'une part d'une inhumation d'immature en coffre de tuile, d'autre part d'un bûcher du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. À l'écart des zones d'habitat, les sépultures ont ici aussi été captées par un axe fort de structuration du paysage. La localisation des autres découvertes funéraires, sur lesquelles nous ne disposons que d'informations anciennes, montre également un lien étroit avec les réseaux de circulation (*infra*).

2. L'exploitation des sols

2.1. Un terroir diversifié

La carte pédologique (Arnal 1984) illustre la variété des sols et, partant de là, des potentialités agrologiques de la région de Lattes. Quatre grands types de sols sont représentés : les sols alluviaux dans la vallée et la plaine deltaïque, les sols hydromorphes localement salés, dans les dépressions ou en bordure de l'étang, les sols fersiallitiques sur les terrasses reliques rhodaniennes, enfin les sols bruns calcaires qui se développent en croissant autour du delta et de la butte de Pérols (fig. 9 et 10).

Outre l'inévitable schématisation liée à l'interpolation de données éparées, ce document, fondé sur les observations contemporaines, n'est pas totalement applicable à la période antique. Un sol n'est pas un organe immuable, il évolue sous l'action conjuguée du climat et de l'homme, pour ne citer que les principaux acteurs. La topographie s'est aplanie lors des deux derniers millénaires. Les versants dénudés, soumis à l'érosion, ont subi des tronçures. Les matériaux mobilisés, déposés en bas de

penne, masquent les sols anciens et connaissent à leur tour une évolution pédologique, sans relation avec la précédente puisque construite sur des matériaux et dans des conditions différentes. Les sols bruns calcaires épais formés sur les colluvions de l'Holocène récent ou sur sol fersiallitique tronqué (unité 23 et 26 de la carte pédologique) sont dans certains secteurs des formations récentes. Ils couvrent 1300 ha de la zone étudiée et sont principalement localisés au nord de la Butte de Pérols et en rive droite du Lez. Les processus sédimentaires ont également entraîné de profondes modifications de la topographie et des conditions édaphiques dans la vallée du Lez et la plaine deltaïque. Le rivage de la lagune, repoussé par la progradation du delta, s'étendait jusqu'à *Lattara*. Le tracé de sa limite antique reste très hypothétique (Favory 1988). L'importance du colmatage alluvial du lit majeur a pu être mesurée récemment sur les fouilles de Port Ariane et de la Céreirède (Blanchemanche et al. 2004 ; Jorda 2007). La séquence protohistorique et antique de Port Ariane est ensevelie sous trois mètres de sédiments. Entre le Bronze final et la fin de la période romaine, la remontée de la nappe phréatique conduit à l'engorgement du sol. Sur la carte pédologique, la limite des sols alluviaux à forts caractères d'hydromorphie (unité n°13) peut donc être restituée beaucoup plus au nord pour la période concernée. Enfin, les terrasses graveleuses à sol fersiallitique peuvent être considérées comme des zones stables.

2.2. Potentialités agrologiques : regard des anciens et des modernes

L'appréciation de la fertilité des terres repose pour partie sur les qualités intrinsèques des sols et leur capacité à favoriser le développement des plantes. Elle est également largement dépendante de la maîtrise technique des agriculteurs, en particulier de l'efficacité des méthodes aratoires (Berger et al. 1997, p. 135). Les terres riches et lourdes préférées par l'agriculture moderne sont peu propices au labour à main ou à l'araire, s'accommodant mieux des sols légers et peu profonds. De même, la rentabilité de la mise en œuvre d'un système de drainage pour assainir les terres hydromorphes doit être considérée différemment en l'absence de moyens mécaniques.

Aujourd'hui largement exploitées, les terres inondables et/ou hydromorphes de la plaine alluviale ont pu être consacrées durant l'Antiquité à l'élevage sur prairies humides pour certaines espèces animales (bovins, équidés) ou encore à des cultures maraîchères ou fruitières (vignes, pommiers). Les ressources végétales spécifiques de ces milieux ont pu être également exploitées avec profit, ainsi les roselières, dont l'architecture est grande consommatrice. Les sols fersiallitiques, favorables aux pratiques aratoires antiques ont pu accueillir diverses cultures. Ils suppor-

| | NL/W (°) | NL/E (gr) |
|---------------------|----------|-----------|
| Montpellier A | 43°30' | 51,7 |
| Montpellier B | 45°30' | 49,4 |
| Nîmes A | 32° | 64,4 |
| Nîmes B | 14°30' | 83,9 |
| Sextantio-Ambrussum | 24° | 73,3 |

Fig. 15 : Les centuriations réputées couvrir le secteur : tableau d'équivalence des mesures en grades.

taient également la chânaie (Ambert, Chabal 1992, p. 23). Ils sont aujourd'hui occupés par des vignes de qualité, à fort degré d'alcool, et des espèces fruitières à noyaux (Arnal 1984, p. 92). Au début du XIXe s., les sols bruns calcaires étaient partagés entre céréaliculture et viticulture. On notera que la localisation des terres labourables d'après le compoix de 1527 coïncide avec leur emprise (Blanchemanche 1992, p. 22).

Un diagramme illustre la proportion des différents types de sols sur la zone étudiée (fig. 11). La surface des terres couvertes par la lagune antique n'a pas été prise en compte. La répartition des grandes familles pédologiques est équilibrée. Elle traduit la remarquable complémentarité des sols au sein de ce finage, assurant la diversification des ressources.

2.3. Les indices de cultures anciennes

Les données récentes viennent compléter cette approche théorique. Grâce à la multiplication des découvertes de traces agraires, l'archéologie et les études environnementales nous permettent désormais d'aborder la réalité des cultures. L'exploitation de la vigne, en particulier, est bien documentée. Les fosses de plantation en ont été repérées en divers points. Les plus anciennes sont celles de Port Ariane (Jung 2007a). Installée à la fin du IIIe s. ou au début du IIe s., l'exploitation de cette parcelle plantée d'un seul tenant sur plus de 2,5 ha, va se poursuivre jusqu'au début du Ier s. av. J.-C (fig. 12). Sa datation coïncide avec une phase de développement de la viticulture locale, déduite des données paléobotaniques et archéologiques sur le site de Lattara (Py, Buxo 2001, 29-43). Notons que seule la cité Massaliote a livré des plantations aussi anciennes, à Saint-Jean-du-Désert et à l'Alcazar. L'implantation de ce vignoble sur ces terres fortement hydromorphes, aux potentialités agrologiques a priori limitées, peut surprendre. Le cas n'est cependant pas isolé : en aval, les analyses palynologiques sur la carotte d'Embouchac révèlent pour le deuxième âge du Fer, des taux de pollen élevés, traduisant une culture stationnelle, sur les rivages même de la lagune (Jung 2007a ; Puertas 1998, p. 42). Sans exclure l'éventualité d'autres vignes sur la Butte de Pérols, hypothèse jusque-là retenue par les chercheurs sous le double argument de la localisation des déboisements du IIIe et des qualités des sols fersiallitiques de la

Butte (Ambert, Chabal 1992, p. 21 ; Puertas 1998, p. 149), il faut admettre qu'une partie du vignoble de *Lattara* s'étendait dans la plaine deltaïque. Cette localisation peut traduire une carence en surfaces disponibles. L'accroissement des surfaces dévolues à la viticulture impliquerait la conquête de nouvelles terres, ou plus précisément leur changement d'affectation en faveur d'une culture désormais plus rentable. Le critère de proximité a pu jouer pour cette culture exigeante en soins et en main-d'œuvre. Enfin, la plantation en sol hydromorphe peut également résulter d'un choix de production orienté vers le rendement plus que vers la qualité.

Les pratiques semblent évoluer au Haut Empire, avec des plantations en zones plus sèches, sur les coteaux. Là encore les lieux de transformation restent méconnus : un bassin de vinification a été fouillé sur le site des Jardins de la Lironde (Montpellier), associé aux fosses de culture (Daveau 2003). Celui mentionné sur le site de La Vineuse, à Lattes, correspond peut-être au même type d'aménagement (Vial 2003, p. 227).

La fouille de Port Ariane livre d'autres informations quant à l'utilisation de cette zone humide. En dehors de l'épisode viticole, les aménagements pouvant témoigner de la mise en valeur du secteur durant la Protohistoire et la période romaine restent très discrets : ils se limitent à quelques fossés asynchrones. La fréquentation même du site apparaît, d'après les données archéologiques, très discontinue. Pourtant, les résultats des études environnementales attestent une pression anthropique continue, avec le maintien artificiel d'une prairie humide. L'hypothèse d'un secteur durablement consacré à l'élevage est confortée par l'identification d'insectes coprophages inféodés aux mammifères herbivores pour le Bronze Final et tout l'âge du Fer. Du point de vue archéozoologique, Port Ariane se démarque des sites environnants par la prépondérance des bovins parmi les espèces consommées, depuis le Néolithique jusqu'à la période romaine. En pleine crise viticole, la prospérité de l'établissement romain à la fin du II^e s. et au III^e s. ap. J.-C., est manifestement liée à d'autres productions. Une spécialisation dans l'élevage bovin est envisageable, d'autant que celui-ci semble progresser en Gaule Méditerranéenne au III^e s. (Leguilloux, Lepetz 1996, p. 266).

3. La structuration du paysage

3.1. Un réseau de circulation ancien, jalonné de tombes

L'examen des cartes anciennes et la photo-interprétation invitent à restituer plusieurs itinéraires supposés antiques (Favory 1988). Les tracés nord-sud relient l'arrière-pays aux étangs, par la vallée du Lez entre *Sextantio* et *Lattara*, et en rive droite de la

Lironde, via *Soriech*. Les tracés supra-littoraux doublent dans la plaine la *Via Domitia*. Perpendiculaires aux vallées, ils sont contraints par les points de franchissement des cours d'eau.

Les interventions archéologiques récentes ont permis d'observer des voies de circulations insoupçonnées, remontant pour certaines au premier âge du Fer. Comme à Nîmes où les recherches récentes mettent en évidence l'origine protohistorique d'une partie du réseau viaire de la plaine du Vistre (Breuil, Séjalon à paraître), ces chemins sont jalonnés par des tombes isolées ou en petits groupes (Bel *et al.* à paraître), qui témoignent de l'ancienneté d'un mode d'implantation funéraire traditionnellement associé à la romanisation.

Ainsi, le chemin fouillé sur la Z.A.C. du Parc de l'Aéroport, à Pérols (fig. 13 : V1) : daté du début du Ve s. av. J.-C., il est contemporain de la nécropole à laquelle il sert peut-être d'épine dorsale. Il est installé en surface du comblement d'un large fossé antérieur, non daté, dont il reprend le tracé. Autour du changement d'ère, un nouveau fossé occupe le même axe. C'est encore la même orientation qui dirige, à quelques mètres au nord, le creusement du ruisseau de l'Estanel, canalisé à la période médiévale. Ces éléments témoignent de la très grande pérennité de cet axe dans le paysage. Le chemin gaulois est matérialisé par une juxtaposition d'empierrements disposés sur une bande d'environ 6 m de large et suivie sur plus de 50 m de long dans l'emprise du décapage. En plus du mobilier céramique mêlé aux empierrements, quatre pièces d'armement (talons de lance et de javelines) méritent d'être signalées. Les matériaux, disposés en couche unique sont très disparates. Les galets de quartz et quartzite, présent localement sur la butte de Pérols, constituent moins de 40 % de la surface couverte par les empierrements. Le calcaire lacustre pliocène est essentiellement représenté, en association avec du calcaire gréseux éocène et du calcaire froid du jurassique. Ces matériaux proviennent de gisements distants de plusieurs kilomètres : probablement dans le secteur de Vendargues, à plus de 7 Km au nord-est, ou encore dans le massif de la Gardiole (jurassique), à 6 Km à l'ouest. L'hétérogénéité des matériaux employés, les différences de constitution des empierrements, semblent traduire des apports divers, plutôt qu'une phase de construction unique. Les irrégularités du chemin de terre auraient été comblées au coup par coup à l'aide de matériaux convoyés par cet itinéraire, peut-être à destination d'un site voisin en cours d'aménagement. Quoi qu'il en soit, le caractère exogène des matériaux indique qu'il ne s'agit pas d'une simple desserte locale mais plus probablement d'un itinéraire de plus long parcours. Sa pérennisation sous forme de limite parcellaire renforce également son importance. Il est tentant de le prolonger en direction de *Soriech* où la découverte de bassins en bronze, d'origine étrusque, signale vraisemblablement une riche sépulture. En poursuivant son tracé vers

l'ouest, cette voie franchirait le Lez au sud du site de la Céreirède où se trouve une autre tombe du VI^e s. Un passage à gué est en effet probable à cet emplacement. Il serait également emprunté par la voie, reconnue sur ce site (fig. 13 : V4). Il s'agit d'un chemin creux d'axe nord-ouest/sud-est, dégagé sur 170 m de long, dont la première chaussée empierrée remonte à la fin du I^{er} s. av. J.-C. Elle surmonte un état antérieur, non daté, signalé par des ornières. L'enclos de la fin du II^e s. av. J.-C. installé en bordure du chemin et selon la même orientation, recoupe l'un des fossés bordiers, confirmant la préexistence de la voie. La présence, dans le même secteur, d'une sépulture au I^{er} âge du Fer, isolée chronologiquement, ne paraît pas fortuite. Son implantation pourrait avoir été motivée par le passage de ce chemin et militerait en faveur d'une origine encore plus ancienne.

Plus au nord, la présence de deux probables enclos funéraires du I^{er} âge du Fer le long du chemin romain des Cauquillous (fig. 13 : V6) laissent également supposer pour cette voie une datation plus reculée (Sauvage dir. 1998 ; Vignaud et al. 1999). Là encore, des sépultures du Haut Empire jalonnent l'itinéraire. À quelques centaines de mètres à l'est, en rive gauche de la Lironde actuelle, une succession de fossés témoigne de la canalisation de ce cours d'eau depuis le II^e s. av. J.-C. (Daveau 2003). La multiplication des tracés résulte du recréusement incessant d'un axe d'écoulement sur plus de deux millénaires. Des niveaux de circulation retrouvés de place en place pourraient indiquer la présence d'un chemin longeant le ruisseau. Trois tombes romaines ont été fouillées à 600 m de distance, en étroite relation avec le réseau fossoyé. La plus ancienne, au nord, se trouve à proximité du carrefour théorique avec l'ancien chemin des Cauquillous. La plus méridionale, un *bustum* daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., occupe sans doute aussi une position particulière. Deux blocs de grès parallélépipédiques ont été découverts, noyés dans les niveaux hydromorphes antiques, respectivement à 13 et 15 m du *bustum*. Il s'agit vraisemblablement d'éléments de bornage marquant un confront de parcelles ou un carrefour de chemins.

Les deux voies romaines observées sur la ZAC du Parc de l'Aéroport, à Pérols, utilisées durant le Haut Empire, s'appuient sur une organisation paysagère légèrement antérieure. L'un des fossés bordiers de la voie occidentale (V3) reprend le tracé d'un creusement précédent, daté du II^e ou du I^{er} av. J.-C. La voie orientale (V2), dont le premier état empierré est daté de la fin du I^{er} s. av. J.-C. pourrait également être légèrement plus ancienne : son tracé chicane pour éviter des obstacles ou se raccorder au parcellaire préexistant, non daté. Les deux voies diffèrent par leur orientation mais également par leur emprise spatiale : V3, à l'ouest est très rectiligne. Les fossés bordiers, distants de plus de 20 m encadrent l'espace dévolu à la chaussée. À l'intérieur de ce ruban, la voie de roulement, large de 5,50 m, est consti-

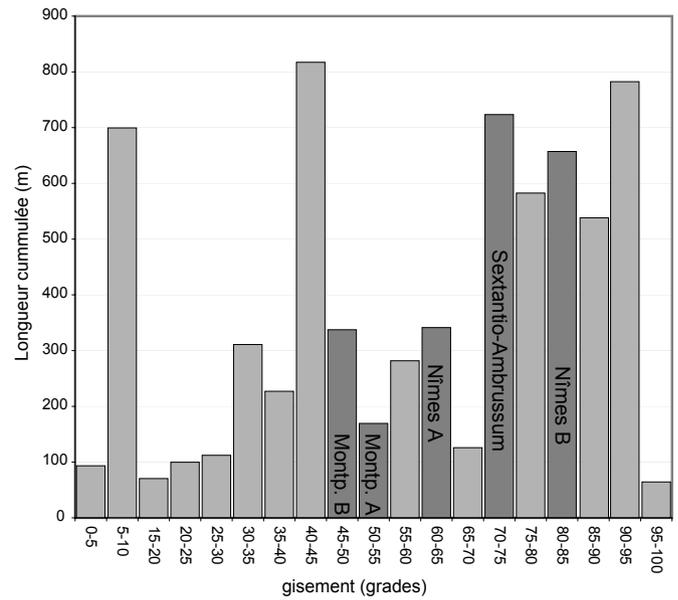


Fig. 16 : Histogramme, par classes d'orientation, de la somme des longueurs des structures linéaires romaines.

tuée par des galets accumulés sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Elle est jouxtée par un autre niveau de circulation, dépourvu d'ornières, et peut-être réservé au bétail ou aux piétons. Des fossés parcellaires viennent se raccorder aux fossés bordiers de la voie. Dans l'un des champs, d'étroites tranchées parallèles, distantes de 1,50 m, évoque une plantation de vigne. Une bande de 10 m de large est ménagée entre ces tranchées et les limites du champ. Cet espace pouvait être occupé par des cultures annuelles, ou encore correspondre à une servitude, en bordure de l'espace public réservé à la voie.

La deuxième voie, à l'est, est serrée de près par ses fossés, espacés de 6 m (fig. 14). Son tracé est plus sinueux. Deux voies de roulement sont superposées, séparées par un apport de sable. Les ornières appartenant à un état antérieur sont conservées au nord. Le long du fossé méridional, une ligne de fosses de plantation, disposées selon un rythme binaire, témoigne de la présence d'une bordure arborée, destinée à ombrager le parcours. Trois blocs parallélépipédiques en calcaire froid sont associés aux voies. Éléments de bornage, ils ont pour deux d'entre eux été retrouvés à l'intersection des fossés bordiers et linéaments du parcellaire. Si leur fondation n'est pas forcément synchrone, les deux voies ont manifestement fonctionné de pair, comme en témoignent le matériel associé et l'organisation du parcellaire, reliant les deux tracés. Par ses dimensions, la première pourrait correspondre à une voie publique.

Ces deux itinéraires se raccordent vraisemblablement au sud-ouest sur le chemin se dirigeant vers *Lattara* via La Cougourlude (actuelle R.D. 172), dont l'extrémité a été fouillée à l'entrée de la ville (V9).

3.2. La discrétion des centuriations

L'analyse morphologique réalisée par François Favory à partir de la cartographie et des photographies aériennes verticales lui a permis de détecter, dans la région de Lattes, l'influence de cinq centuriations romaines (Favory 1988 et 1997). Il s'agit des réseaux dirigés par la Via Domitia : Sextantio-Ambrussum, Montpellierais A et B ; et des deux centuriations Nîmes A et B (fig. 15). Les routes et limites parcellaires actuelles reprenant l'orientation de ces réseaux peuvent traduire la persistance dans le paysage de l'organisation foncière antique.

La morphologie de ces réseaux et leur matérialisation dans le parcellaire subactuel ne seront pas présentées, ces points ayant fait l'objet d'articles détaillés (Favory 1988 et 1997, Jung 2007b). Selon la démarche inverse, en regardant par le petit bout de la loupe, il s'agit ici d'évaluer le comportement des vestiges rencontrés sur le terrain face à ces réseaux structurants. Pour ce faire, l'orientation des structures linéaires de l'époque romaine a été calculée. Par « structure linéaire » s'entendent les voies et les fossés de limite parcellaire, mais également l'axe des plantations et des bâtiments. L'histogramme illustre la somme des longueurs des linéaments triés par classe d'angle de cinq grades (soient 5°55'). Force est de constater que l'influence des centuriations n'est pas décisive dans le choix des orientations (fig. 16). La matérialisation du réseau Sextantio-Ambrussum, qui paraît être le plus prégnant, repose à plus de 70 % sur le tracé de l'ancien chemin des Cauquillous, dont l'origine est sans doute bien antérieure à la conquête. D'autres orientations bien représentées n'ont aucune relation avec les centuriations. Le pic des gisements compris entre 5 et 10 grades est remarquable. Y participent pour l'essentiel les fossés reprenant l'orientation du chemin gaulois sur la ZAC du Parc de l'Aéroport et ceux de Port Ariane. Sur ce dernier site, ce sont les chenaux successifs qui servent de morphogène depuis l'âge du Fer jus-

qu'à la période moderne (Jung 2007b). Le même constat peut être fait plus au nord, en bordure de la Lironde : les fossés s'infléchissent tangentiellement aux courbes de niveau, selon un tracé commun depuis le II^e s. av. J.-C., le parcellaire prend ici la forme d'une grille souple, élastique, s'adaptant à la topographie (Daveau 2003).

À l'échelle macroscopique de la fouille, la structuration du paysage romain hérite ici largement d'une organisation antérieure, elle-même composant en fonction d'une topographie contrastée, proposant localement des solutions aux problèmes de drainage et de résorption des intempéries.

4. Conclusion

La diversité des conditions taphonomiques nous empêche d'avoir une vision homogène des environs de *Lattara*. L'importance du recouvrement sédimentaire dans la plaine deltaïque et au pied des versants masque les vestiges des occupations anciennes qui ne peuvent être dévoilés qu'à l'occasion d'interventions affectant le sous-sol. Ces dernières années, la multiplication des opérations d'archéologie préventive est venue considérablement enrichir les informations nécessairement fragmentaires recueillies en surface. Terroir aux potentialités diversifiées, les analyses environnementales pratiquées sur les fenêtres ouvertes en fouille indiquent une ouverture du milieu très précoce, dès le néolithique, et une exploitation sur la longue durée, y compris des zones les moins favorables de la basse plaine. Les données aujourd'hui disponibles révèlent un territoire fortement structuré dès le I^{er} âge du Fer. La trame viaire, en particulier, semble fixée dans ses grandes lignes à partir de la fin du VI^e s. Jusqu'à la fin de la période romaine, les sépultures viennent s'ancrer le long des mêmes chemins, témoignant à la fois de la remarquable stabilité de l'organisation paysagère et de la persistance de cet aspect des pratiques funéraires.

NOTES

¹ Ainsi la nécropole tardo-antique de Saint-Michel découverte en 1967 et fouillée intégralement (500 m²) (Majurel R., Ménager J., Prades H. 1970-1973) et la nécropole romaine de *Lattara* où 170 incinérations et 5 inhumations furent exhumées (Py, Garcia 1993, p. 20 ; Vial 2003).

² Informations issues de la Carte Archéologique Nationale (Iouri Bermond, SRA Languedoc-Roussillon). Données arrêtées à décembre 2006.

³ Fouille de sauvetage urgent réalisée en 2002 sous la responsabilité de Gilles Loison (INRAP).

⁴ Sur les critères d'analyse des établissements ruraux antiques, voir en dernier lieu Van Der Leeuw et al. 2003 ; Bertonecello, Gandini 2005.